



À NOTER

Tout en respectant les conseils décrits précédemment, les sols chauffants ou planchers réversibles nécessitent quelques précautions particulières.

Assurez-vous tout d'abord de la compatibilité de votre parquet sur ce support auprès de votre revendeur ou en consultant les fiches techniques sur notre site Internet. Nous déconseillons l'utilisation des essences, hêtre et érable sur ces types de support.

La résistance thermique des revêtements de sol, y compris leur éventuelle couche de désolidarisation associée (sous-couche acoustique par exemple) ne doit pas dépasser $0,13 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ pour les sols chauffants et $0,09 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ pour les sols réversibles.

Dans les conditions de base, la température de surface des sols finis ne peut dépasser 28°C .

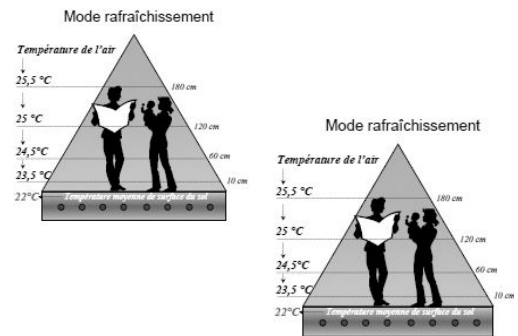
L'utilisation de tapis et meuble bas est proscrite car ceux-ci risquent de limiter fortement les performances du système et détériorer le parquet.

Utiliser IMPÉRATIVEMENT la méthode de « collage en plein » avec une colle MS Polymère (ex : Presto PM) sur le support, sans interposition d'une sous-couche (à voir sur panaget.com).

La pose sur plancher chauffant rafraîchissant doit respecter les dispositions du DTU 65.14 « Exécution de planchers chauffants à eau chaude » et les préconisations du CPT planchers réversibles à eau basse température (CSTB 3164).

CONDITIONS PRINCIPALES DE POSE

- Le système doit permettre une répartition homogène de la température sur toute la surface.
- La température des fluides doit être réglée par système de sondes automatiques pour empêcher la formation d'un point de rosée (condensation) sous le parquet.
- Le circuit doit comporter un dispositif limitant la température au départ du fluide de 18 à 22°C en fonction des zones géographiques. L'installateur du système est dans l'obligation de respecter cette clause.
- L'émission calorifique ne doit pas dépasser $95 \text{ W}/\text{m}^2$.
- La consigne d'été des thermostats d'ambiance des régulations individuelles ne descendra pas en dessous de 22°C . Le système rafraîchissant ne pourra s'enclencher que si la température ambiante est égale ou supérieure à 25°C .



MISE EN ŒUVRE

- Le séchage naturel du support doit être complété par un préchauffage pendant au moins trois semaines avant la pose quelle que soit la saison.
- Interrompre le chauffage 48 heures avant la pose.
- Remettre le chauffage une semaine au moins après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5°C jusqu'à la bonne température.

Zone géographique de la France	Température minimale de départ du fluide
Zone côtière de la Manche, de la mer du Nord et de l'Océan Atlantique au nord de l'embouchure de la Loire, largeur 30 km	19°C
Zone côtière de l'Océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Loire et au nord de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	20°C
Zone côtière de l'Océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	21°C
Zone côtière méditerranéenne, largeur 50 km	22°C
Zone intérieure	18°C